

ISS s'agite, ISS s'affole...

Pétition fantôme, annonce pour 25'000.- CHF dans les journaux... ISS ne sait plus quoi inventer pour éviter d'affronter les grévistes.

Pour une entreprise qui « ne peut pas payer la CCT », ils font décidément très fort en terme d'économie. Après avoir dilapidé les paies de 3 Protectas pour surveiller nuit et jour les grévistes. Après avoir payé 30 Adeccos bien plus chers que des employés sous CCT. Après avoir fait venir du personnel de Zürich, en leur payant transport, hôtel et indemnités supplémentaires chaque jour. Après avoir mandaté un cabinet externe pour répondre aux journalistes. Voilà que ISS Aviation, qui se dit tellement près des chiffres rouges, vient de payer 25'000.- CHF pour publier sa publicité dans les 3 principaux journaux de la région. Comme pour Swissport, les frais qu'engagent ISS dans la grève auraient depuis longtemps payé la CCT réclamée par les grévistes. Mais ISS préfère payer des pubs plutôt que ses employés...

Pétition, es-tu là ?

Puisque la Tribune a publié qu'une pétition existait, puisque M. Kuhn a confirmé qu'une pétition existait, puisque les grévistes sont sensés être les destinataires de cette hypothétique pétition, eh bien les grévistes invitent les pétitionnaires à leur remettre la pétition avec ses signatures, au jour et à l'heure qui leur conviendra. Merci de prévenir du dépôt en téléphonant au 076 731 29 12. Si d'ici la fin de la semaine, soit le samedi 28 août 2010, aucun texte et ses signatures ne nous sont parvenus, nous en concluons que cette pétition n'était qu'une chimère de plus dans les affirmations d'ISS.

Débauche d'argent pour crier misère

Comme par hasard, 2 jours après l'annonce de la pétition fantôme, ISS fait paraître des annonces dans les journaux. 25'000.- CHF ! C'est ce qu'ils ont payé pour ce badinage. Voilà qui aurait sans doute été plus utile dans la poche des employés. Mais ISS prétend ne pas pouvoir les payer plus...

Bientôt 50 jours de grève, et ISS continue à refuser de discuter

Il est intéressant de voir que ISS, qui n'hésite pas à parler de « manipulation syndicale », de « mensonges » etc., préfère tout faire plutôt que de prolonger ses CCT. Pour refuser cette prolongation, ISS prétend que ça lui coûterait trop cher. Mais dans un même temps, ISS se vante que les Prud'hommes auraient confirmé qu'ISS respectait ses CCT. Alors : où est le problème ? Si ISS respectait ses CCT jusqu'à présent, il n'y a aucun besoin de les dénoncer puisqu'il n'y aurait aucun coût supplémentaire. Et si ISS ne les respectait pas, c'est qu'ils ont menti à leur personnel depuis des années et il est temps qu'ils paient pour leur malhonnêteté. Dans les 2 cas, les CCT doivent être maintenues.

